

HOPITAL LYON SUD STATIONNEMENT PROFESSIONNELS



Des parkings sont dédiés à chaque type de professionnels

Taxis Ambulances VSL

Livraison / Intervention

Un temps de gratuité vous est accordé en fonction de votre statut, consultez les détails à l'intérieur du dépliant.



POUR BÉNÉFICIER DE VOS TEMPS DE GRATUITÉ

- Enregistrement obligatoire sur le site sags.fr en scannant le QR Code correspondant à votre profil, en fournissant les pièces justificatives. Les droits sont délivrés pour 1 an, à renouveler à échéance.
 - Stationnement obligatoire dans les parkings dédiés à votre catégorie.
 - Temps de gratuité comptabilisé à partir de l'entrée principale sur le site Jules Courmont.
 - Accès uniquement par lecture de plaque d'immatriculation.
- ⚠ En cas de prise de ticket en entrée, vous devrez régler votre stationnement au tarif en vigueur.

TAXIS AMBULANCES VSL

60 MINUTES GRATUITES

dans les zones identifiées en rouge ou avec un encadré rouge sur le plan

TAXIS AGRÉÉS TRANSPORT SANITAIRE



Pièces justificatives à fournir :

- Certificat d'immatriculation
- Carte professionnelle de taxi
- Licence de taxi
- Agrément préfectoral
- Convention avec la CPAM
- En cas de location du véhicule : contrat de location signé des 2 parties

VSL



Pièces justificatives à fournir :

- Certificat d'immatriculation
- Agrément préfectoral
- Convention avec la CPAM
- En cas de location du véhicule : contrat de location signé des 2 parties

AMBULANCE
CODE APE 8690A



Pièces justificatives à fournir :

- Certificat d'immatriculation
- Une notification INSEE de moins de 3 mois
- En cas de location du véhicule : contrat de location signé des 2 parties

LIVRAISON / INTERVENTION

LIVRAISON

60 MINUTES GRATUITES

dans les zones identifiées en vert ou avec un encadré vert sur le plan



Pièces justificatives à fournir :

- Certificat d'immatriculation
- Notification INSEE de moins de 3 mois sur laquelle figure le code APE ou NAF
- En cas de location du véhicule : contrat de location signé des 2 parties

INTERVENTION

12 HEURES GRATUITES

DANS LES ZONES IDENTIFIÉES EN VERT OU AVEC UN ENCADRÉ VERT SUR LE PLAN



Pièces justificatives à fournir :

- Certificat d'immatriculation
- Une notification INSEE de moins de 3 mois sur laquelle figure le code APE ou NAF
- Bon de commande justifiant d'une intervention sur le site de Lyon Sud
- En cas de location du véhicule : contrat de location signé des 2 parties

POUR TOUTE DEMANDE
Service Client SAGS
03 85 20 43 15
serviceclient@sags.fr

PLUS D'INFOS SUR
sags.fr

